

PATRIMOINE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U Ensembles historiques des villages et des hameaux Patrimoine religieux Patrimoine public et tertiaire Châteaux et maisons nobles Grandes demeures Patrimoine rural Patrimoine industriel Patrimoine civil 20ème Patrimoine "Label : Architecture contemporaine remarquable" hors SPR ▲ Chalet d'alpage PETIT PATRIMOINE, PATRIMOINE VERNACULAIRE PROTEGE **EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U** * Patrimoine des ouvrages et infrastructures Patrimoine mémoriel et commémoratif Petit patrimoine domestique Petit patrimoine historique † Petit patrimoine religieux Petit patrimoine rural — Chemin de croix avec stations •••• Murs en pierre = Pont Voie pavée **AUTRES INFORMATIONS** Périmètre de protection des monuments historiques (inscrits et classés) Immeubles incrits et classés protégés au titre des monuments Secteur Patrimonial Remarquable (SPR-AVAP) d'Annecy **FOND DE PLAN** Parcelles + Aéroport Voie ferrée — Autoroute

— Départementales

— Autres routes et chemins

Surface en eau et cours d'eau

